



Service départemental d'incendie
et de secours des Hautes-Alpes

**Séance du conseil d'administration du service départemental
d'incendie et de secours des Hautes-Alpes
le lundi 3 juillet 2023**

POINT D'INFORMATION

OBJET : Le bilan dématérialisé

Exposé des motifs

Préambule

L'évolution des techniques et moyens de gestion opérationnels a conduit en 2020 le Service Départemental d'Incendie et de Secours des Hautes-Alpes à s'orienter vers la mise en place d'outils numériques via l'attribution de tablettes tactiles.

Actuellement, les tablettes sont destinées à l'usage de l'ensemble des sapeurs-pompiers comme outil de travail et de gestion opérationnelle.

Tous les centres de secours du département des Hautes-Alpes sont dotés d'au moins une tablette.

Le bilan dématérialisé permettra la continuité de cette évolution numérique et l'optimisation de l'utilisation des tablettes.

La dématérialisation des fiches bilan est un enjeu important dans l'optimisation et la sécurisation des données des bilans victimes et du partage de données avec les différents partenaires de la chaîne de secours.

Objectifs

- Optimisation des bilans victimes : bilan intuitif, ergonomique et documenté
- Optimisation et sécurisation du partage de données interservices
- Optimisation du suivi de l'activité SUAP : archivage, démarche qualité et statistique

Logiciel UrgSAP

La solution UrgSAP est un progiciel métier pour les professionnels du secours et des soins d'urgence. Il s'agit d'un bilan effectué sur tablette et transmissible au C15 et aux destinations de transport.

Il a été paramétré de façon ergonomique afin de faciliter la saisie sur le terrain.

Il permet une transmission sécurisée des données sensibles et un archivage optimisé.

Plusieurs fonctionnalités sont intégrées comme la prise de photo, des fenêtres de champ libre avec dictée vocale, la réalisation d'un ECG, la fiche de refus de transport, la fiche de suivi DSA et des outils d'aide à la prise en charge (calcul de la surface corporelle brûlée, score de Malinas, protocoles...).

Déploiement opérationnel

La mise en application de la solution des bilans dématérialisés est réalisée en plusieurs temps.

Les personnels de la Sous-Direction Santé ont été formés durant leurs formations continues du premier semestre.

ETAPE 1 : BILAN Sous-Direction Santé dématérialisé (ex SSSM)

Le 1^{er} mai 2023 : **déploiement opérationnel des fiches bilan dématérialisées pour l'ensemble des officiers de la sous-direction santé** dont les 64 ISP opérationnels.

À ce jour, on compte plus de 100 bilans dématérialisés déjà effectués et transmis par les ISPV.

ETAPE 2 : BILAN SECOURISTE dématérialisé

À compter du 12 avril 2023, **un groupe de travail SUAP est mis en place dans l'objectif d'un déploiement des fiches bilans secouriste** dématérialisées à l'ensemble des interventions SUAP en mai 2024.

Nombre de membres :		Le lundi 3 juillet 2023 à 14 H 30, le conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours des Hautes-Alpes s'est réuni à l'Etat-major du SDIS des Hautes-Alpes à GAP après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Marcel CANNAT, président.
- en exercice	20	
- présents	13	
- pour	13	
- contre	0	
- abstention	0	
- ne participant pas au vote	0	

Etaient présents :

Monsieur Jean-Baptiste AILLAUD + Monsieur Marcel CANNAT + Madame Evelyne COLONNA +
Madame Valérie GARCIN-EYMEOUD + Madame Maryvonne GRENIER + Monsieur Christian HUBAUD +
Monsieur Vincent MEDILI + Madame Gaëlle MOREAU + Monsieur Juan MORENO + Madame Ginette
MOSTACHI + Monsieur Alexandre MOUGIN + Monsieur Rémi ROUX + Madame Anne TRUPHEME

* * * * *

Les membres de l'assemblée prennent connaissance de ces éléments relatifs au bilan dématérialisé.

Certifié exécutoire par le Président du
Conseil d'Administration du SDIS 05,
compte tenu de la réception en

Préfecture le : - 7 JUIL, 2023

et de la publication-notification

le : - 7 JUIL, 2023

Pour extrait certifié conforme,

Le président,

Marcel CANNAT

Pour le président du conseil d'administration
et par délégation,
Le directeur départemental,

Colonel hors classe Alain JUGE